



CFA CFC Saint Michel Bosserville

Livret d'accueil.

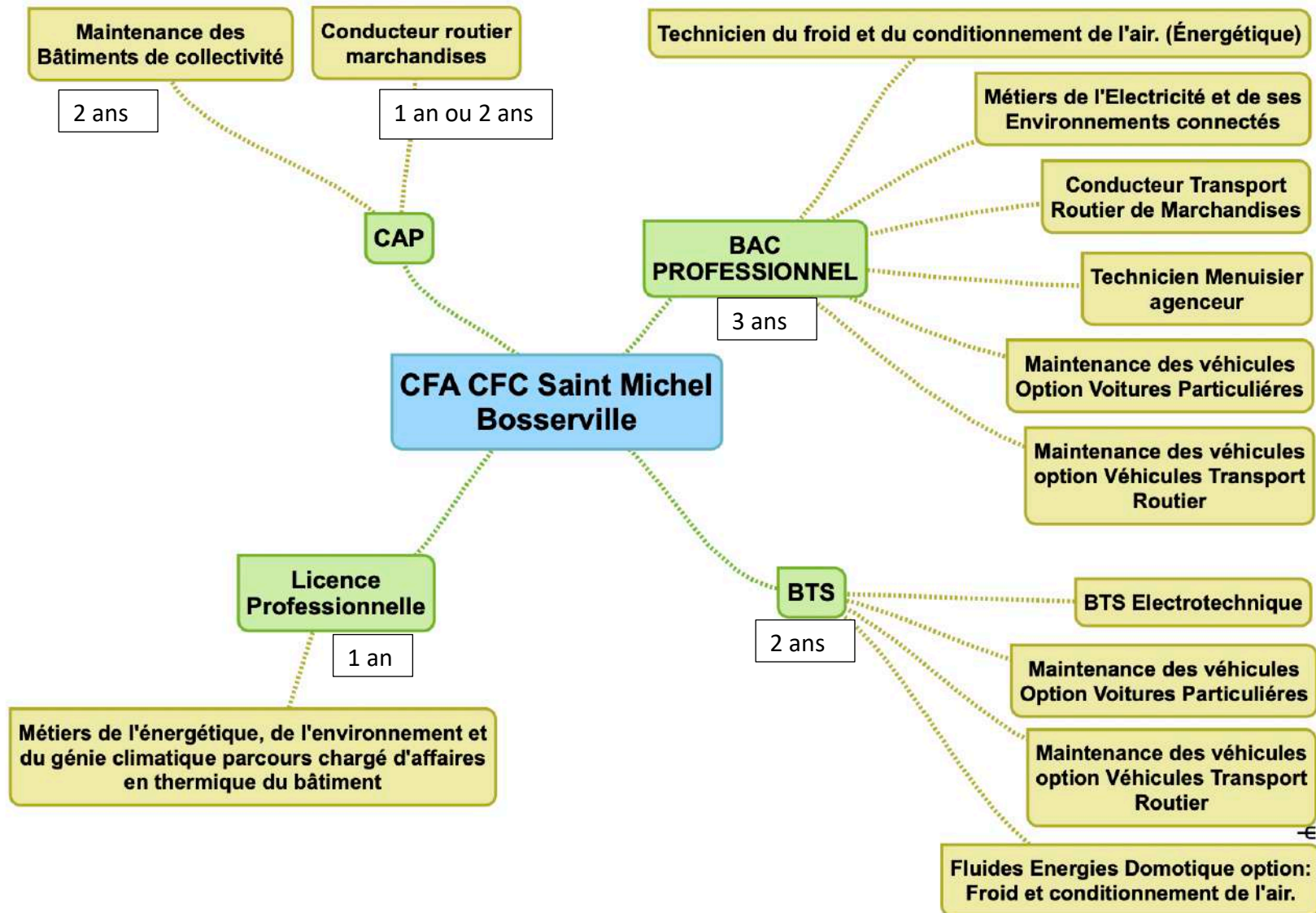
- Nos formations Page 2
- Se repérer dans l'établissement. Page 3 et 4
- A qui s'adresser ? Page 5
- Les horaires. Page 6
- Les retards et absences. Page 7
- Régimes et tarifs. Page 8
- Ma semaine dans l'établissement. Page 8
- Mon livret d'apprentissage. Page 9
- Mon comportement. Page 9
- Les évaluations et cahier de texte. Page 10
- Les moyens de transport. Page 10
- La gestion et le plan du parking. Page 11

Nos coordonnées :

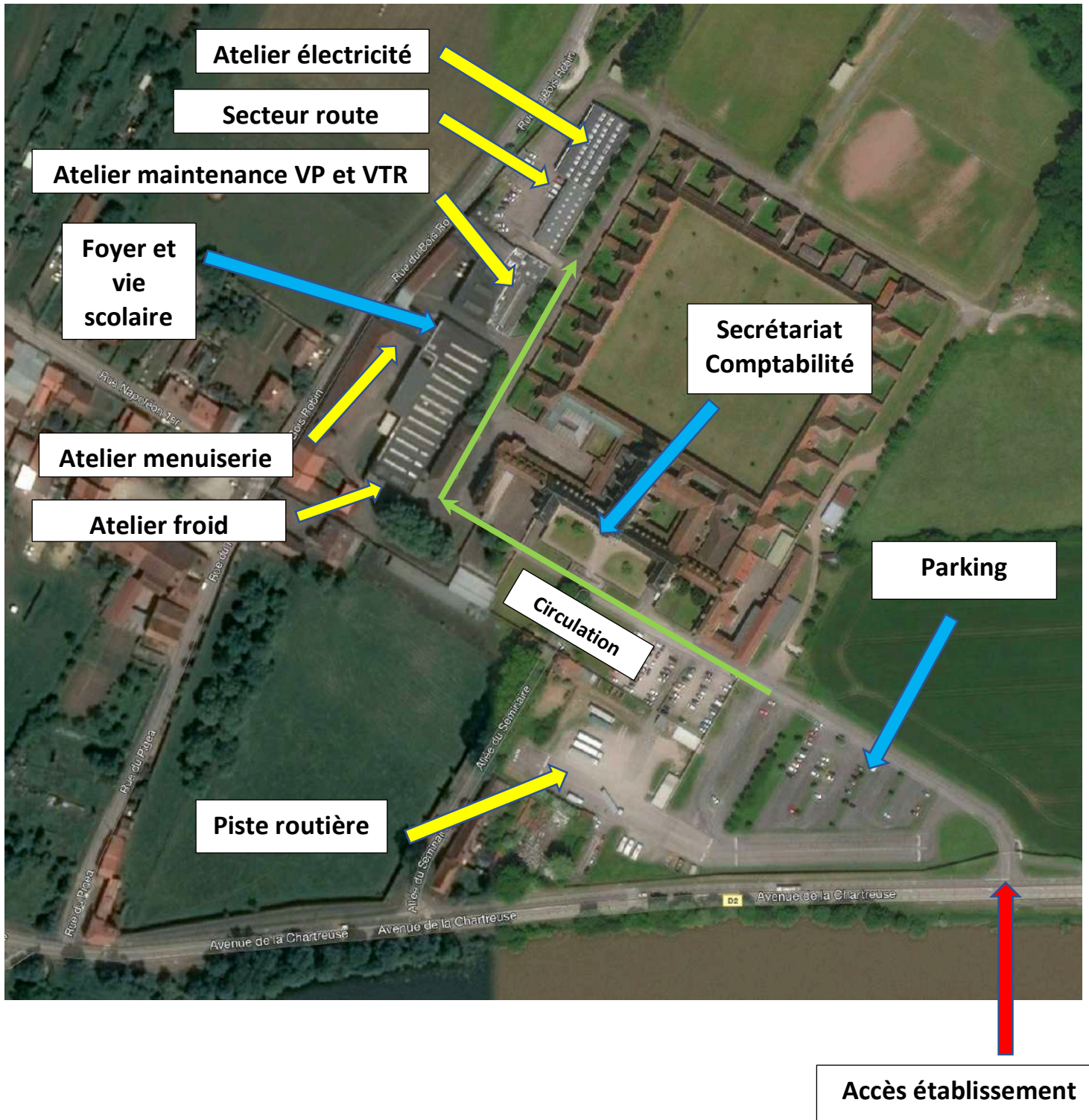
CFA CFC Saint Michel Bosserville.
Avenue de la chartreuse 54510 Art sur Meurthe.
Tel : 03.83.33.40.00
Email: lycée-st-michel@bosserville.com
Site: bosserville.fr



Nos formations.



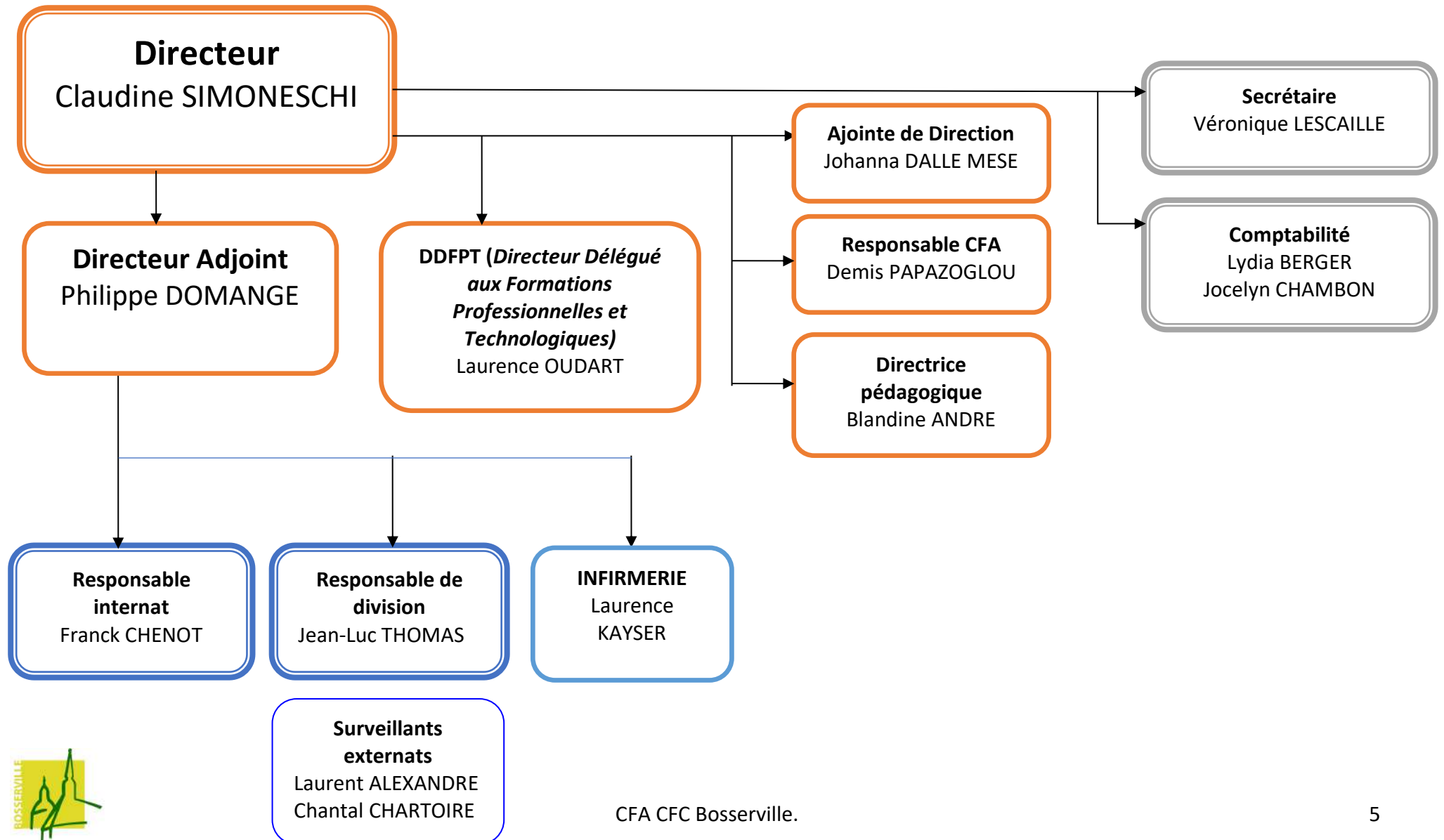
Plan de l'établissement.



Chartreuse de Bosserville - Lycée privé saint-Michel



A qui s'adresser ?



Les horaires.

Du lundi au vendredi	
	8h45 / 9h40
	9h40 / 10h35
	10h35 / 10h50
	10h50 / 11h45
	11h45 / 12h40
	12h40 / 13h45
	13h45 / 14h40
	14h40 / 15h35
	15h35 / 15h50
	15h50 / 16h45
	16h45 / 17h40

La fréquentation des cours dispensés est impérative et obligatoire. Les apprentis ou les stagiaires de l'organisme de formation CFC CFA Saint Michel Bosserville suivent le principe de l'alternance suivant le calendrier des stages transmis.

Une sonnerie marque la reprise et la fin de chaque cours. Vous devez être présent au point de rassemblement avant le début des cours. Les cours se terminent à la sonnerie. La sortie des classes ou des ateliers se fera dans le calme, et par les entrées principales.

Les pauses ont lieu de 10h35 à 10h50 et de 15h35 à 15h50 : des distributeurs sont à votre disposition dans le foyer.

Entre les heures de cours du matin et de l'après-midi, il n'y a pas de pause mais éventuellement un changement de salle. En dehors des heures de cours, il est interdit de rester dans les couloirs, salles ou ateliers. Friandises, nourritures et boissons devront obligatoirement être consommées avant le retour en classe ou en atelier.

L'accès au secrétariat n'est autorisé que pendant les pauses et de 13h15 à 14h40.

Retards et absences.

En cas de retard.

Les horaires doivent être rigoureusement respectés.

Les retards sont enregistrés par l'établissement, et il est impératif de passer par la vie scolaire pour régulariser votre retard. Aucun accès en salle de cours ou atelier sans billet de retard et signature dans votre carnet. Un cumul de retard trop important sera sanctionné.

En cas d'absence.

Les absences sont automatiquement signalées aux responsables légaux et aux employeurs. Elles doivent être justifiées dès votre retour.

En cas de maladie, une copie d'arrêt de travail doit être envoyée au CFA CFC Saint Michel Bosserville. L'original devant être adressé à l'employeur.

Les absences seront signalées à votre employeur.

Les autorisations de s'absenter du CFA CFC Saint Michel Bosserville ne sont accordées qu'à titre exceptionnel, sur présentation d'une justification écrite reconnue valable.

Aucune autorisation de sortie ne sera accordée pour quelque motif que ce soit à la suite d'une communication téléphonique.

A noter que tout apprenti(e) ou stagiaire en arrêt de travail ne peut en aucun cas être présent au CFA CFC Saint Michel Bosserville.

Les régimes et tarifs.

La tarification des repas et de l'hébergement est accessible sur notre site internet bosserville.fr rubrique infos/tarifs

Ma semaine au CFA CFC Saint Michel Bosserville.

L'emploi du temps est distribué en début de formation et comporte des séquences d'enseignement professionnel, et d'enseignement général.

Un formateur absent est en principe remplacé par un de ses collègues. Ce n'est qu'exceptionnellement que la classe pourra être libérée avant la fin prévue du stage.

A l'atelier : Avoir sa tenue de travail complète (pantalon, blouse, EPI) et le matériel nécessaire en fonction de l'activité (crayons, papier, calculatrice, ordinateurs), respecter les règles de sécurité. Le CFA CFC Saint Michel Bosserville met à votre disposition l'outillage pour les travaux pratiques. Le port de la tenue de travail ainsi que les EPI sont obligatoires pour accéder aux plateaux techniques.

En enseignement général : Avoir le matériel nécessaire au bon déroulement de la séance.

Le CFA n'est pas responsable des pertes ou vol de matériel ou objets. Il est donc conseillé de ne pas apporter d'argent ou d'objets de valeur.

Mon livret d'apprentissage.

Ce livret permet la liaison CFA CFC/ Entreprise / Famille et sera remis en début de formation. Sa mise à jour tout au long de la formation est obligatoire et à la charge de l'apprenti ou du stagiaire. Il doit être impérativement rempli et signé régulièrement par le maître d'apprentissage, le formateur référent et la famille. Le CFA CFC Saint Michel Bosserville pourra procéder à des vérifications.

Ce livret doit vous accompagner tout au long de votre formation.

Mon comportement au CFA CFC Saint Michel Bosserville

En intégrant le CFA CFC Saint Michel Bosserville, chacun doit trouver sa place et respecter la place des autres afin de mener à bien sa formation et son activité professionnelle. Pour atteindre cet objectif, chacun doit adopter les règles propres au CFA :

- Il est interdit de fumer dans la cour de l'établissement, derrière les ateliers, sur le chemin allant des bâtiments au parking, sur le parking (cigarettes et/ou cigarettes électronique)

Conformément à la loi anti-tabac, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du CFA sauf dans l'espace réservé à cet effet.

- L'usage des téléphones portables est STRICTEMENT INTERDIT PENDANT LES COURS. Le respect du droit à l'image (interdiction de photographier ou filmer des personnes sans leur accord) devra être observé. (Article 226 du code pénal et article 3 du Code Civil) EN CAS DE NON RESPECT DE CES CLAUSES, LE MATERIEL SERA CONFISQUE. La diffusion de scènes ou photos à caractère violent, pornographique, xénophobes est strictement interdite.
- Les objets susceptibles d'occasionner des blessures ou de provoquer du désordre ainsi que des tracts de quelque nature que ce soit sont STRICTEMENT INTERDITS.

Les évaluations et cahier de texte.

Les formateurs vont vous évaluer régulièrement pour constater votre progression, votre motivation, votre comportement, mais aussi vos difficultés. Chaque semestre, un bulletin d'évaluation de vos activités au C.F.A. vous sera remis. Une copie de celui-ci sera envoyée à l'employeur.

Le mode d'évaluation CCF (CONTROLE EN COURS DE FORMATION). Cela signifie qu'au cours de votre apprentissage, vous êtes évalué au CFA et en Entreprise sur vos différentes années de formation.

A la rentrée, le formateur présentera dans chaque matière ses modalités d'examen et le calendrier de ces évaluations sera précisé aux apprentis et stagiaires.

La présence aux épreuves est obligatoire. Une absence, pour être justifiée, doit être certifiée par un arrêt de travail, une convocation officielle, grève dans les transports.

Les différentes activités et notes obtenues sont consultables sur « vie scolaire ».

Les moyens de transport

Les 2 roues

Les vélos, scooters, motos...peuvent être mis à l'intérieur de l'établissement.

Les voitures

Vous avez la possibilité de stationner votre voiture sur le parking non surveillé de l'établissement.

Les transports en commun.

Si vous prenez les transports en commun, vous avez la possibilité de prendre la ligne régulière n°20 depuis le centre des Congrès Nancy ou la ligne scolaire n°61 depuis le centre des Congrès Nancy.

La gestion et le plan du parking.

Vous êtes tenu de respecter le plan d'accès, de circulation et de stationnement (voir plan page 3 et 4).

L'accès.

Ne sont admis à circuler et stationner dans le parc de stationnement et sa voie de desserte les véhicules suivants : les voitures particulièrement dites de tourisme / les camionnettes

Vous serez responsable des accidents et dommages que vous provoquerez par maladresse, malveillance ou pour toute autre cause, en particulier, par suite d'un manquement au présent règlement. Vous serez tenu de prendre financièrement en charge la remise en état de dommages causés aux installations et matériels.

Aucune responsabilité ne pourra être imputée au CFA CFC Saint Michel Bosserville pour des dommages qui surviendraient aux personnes, aux véhicules, ainsi qu'à leur contenu.

